



HAL
open science

Jean Regnault de Segrais, Pierre-Daniel Huet et Gilles Ménage dans la correspondance de Marie-Madeleine de Lafayette

François-Ronan Dubois

► **To cite this version:**

François-Ronan Dubois. Jean Regnault de Segrais, Pierre-Daniel Huet et Gilles Ménage dans la correspondance de Marie-Madeleine de Lafayette. François Le Guennec. *Savantes femmes & citoyennes de Tendre en Europe (1607-1678)*, L'Harmattan, pp.107-120, 2014, 978-2-343-03949-7. halshs-01346136

HAL Id: halshs-01346136

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01346136>

Submitted on 18 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike| 4.0 International License

Dubois, François-Ronan. « Jean Regnault de Segrais, Pierre-Daniel Huet et Gilles Ménage dans la correspondance de Marie-Madeleine de Lafayette ». *Savantes femmes & citoyennes de Tendre en Europe (1607-1678)*. François Le Guennec, dir. Paris : L'Harmattan, 2014. 107-120.

Jean Regnault de Segrais, Pierre-Daniel Huet et Gilles Ménage dans la correspondance de Marie-Madeleine de Lafayette

François-Ronan Dubois

Université Stendhal — Grenoble 3 (RARE — LIRE)

Dans un récent documentaire produit en parallèle à la polémique nationale de la loi LRU, alimentée par les propos de l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy, Régis Sauder, réalisateur de *Nous, Princesses de Clèves*¹, soulignait avec une tendresse mêlée de pessimisme les difficultés de la réappropriation, à l'époque contemporaine, d'une œuvre patrimoniale dont Pierre Malandain² disait quelques décennies plus tôt que sa valeur « talismanique » tendait à effacer les obscurités et les difficultés. À bien des égards, l'existence de Marie-Madeleine de Lafayette, autrice putative de *La Princesse de Clèves*, a connu un destin biographique semblable au destin critique de son œuvre : enveloppée dans une certaine idée du siècle de Louis XIV, et singulièrement de sa littérature féminine, Lafayette en vint à incarner le parangon de la femme de lettres d'Ancien Régime, véhicule d'analyses féministes dont l'exactitude et le cadre conceptuel peuvent laisser songeur³.

Des grandes biographies de Lafayette, du portrait que lui consacre Sainte-Beuve⁴ au *Mme de La Fayette* de Bernard Pingaud⁵, en passant par *La romancière aux cent bras* de Duchêne⁶ et quelques mentions plus anecdotiques chez Grandsaignes d'Hauterives⁷, Craveri⁸

¹ Sauder, Régis. *Nous, Princesses de Clèves*. 2011.

² Malandain, Pierre. *Madame de La Fayette. La Princesse de Clèves*. Paris : Presses Universitaires de France, 1985.

³ Dubois, François-Ronan. « La construction d'une identité féministe a posteriori : le cas Madame de Lafayette ». *Postures* 15 (2012) : 25-40.

⁴ Sainte-Beuve, Charles Augustin. *Portraits de femmes* [1844]. Edition critique par G. Antoine. Paris : Gallimard, 1998. 331 – 354.

⁵ Pingaud, Bernard. *Mme de La Fayette*. Paris : Seuil, 1997.

⁶ Duchêne, Roger. *Madame de La Fayette. La romancière aux cent bras*. Paris : Fayard, 1988.

⁷ Grandsaignes d'Hauterives, Robert. *Le pessimisme de La Rochefoucauld*. Paris : Armand Colin, 1914. 192 – 206.

⁸ Craveri, Benedetta. *L'âge de la conversation*. Traduit de l'italien par E. Deschamps-Pria. Paris : Gallimard, 2002. 263 – 310.

ou Minois⁹, aucune n'a été conduite avec le souci absolu d'une reconstitution historiographique rigoureuse et l'histoire littéraire elle-même, qui paraît devoir la première s'attacher à l'établissement des faits et à leur analyse, a plutôt paru soucieuse d'alimenter le mythe que de nuancer le tableau mi-voltairien, mi-romantique, tel qu'il avait été hérité des siècles précédents.

Il faut partant attendre les analyses transversales des nouveaux historiens et sociologues de la littérature pour éclairer une existence, attestée par des documents finalement peu nombreux, à l'authenticité douteuse et à l'interprétation malaisée. Les perspectives divergentes d'Alain Viala¹⁰ et de Myriam Dufour-Maître¹¹, parmi d'autres, ont montré d'un côté l'ambiguïté d'une idéologie qui, qu'on l'appelle précieuse ou galante, est loin de se présenter comme un féminisme précoce, tandis que le renouvellement des études sur le jansénisme, sous l'égide, entre autres, de Philippe Sellier¹², Gérard Feyrerrolles et Laurence Plazenet, a considérablement assombri la perspective sentimentale et psychologique qui dominait dans l'analyse des œuvres supposées de la comtesse.

Mais précisément parce que ces analyses sont transversales, le corpus lafayetteen, tel qu'on le suppose aujourd'hui, reste malgré tout mal connu. *La Princesse de Clèves*, bien entendu, attire à elle l'essentiel des attentions. Si l'on trouve par endroit quelques pages consacrées soit à *Zayde*, soit à *La Princesse de Montpensier*, *l'Histoire d'Henriette d'Angleterre*, les *Mémoires de la cour de France* et la *Comtesse de Tende*, dont l'attribution est certes des plus douteuses, sont relégués à la périphérie. Dans ce paysage, la correspondance de Lafayette est presque invisible, si l'on écarte les travaux bibliographiques, du reste déjà anciens, de Beaunier, Ashton et Mouligneau¹³, dont le principal objet était l'établissement du corpus.

Naturellement, la correspondance, dont la première édition à l'ambition exhaustive paraît chez Gallimard, en deux volumes, en 1942 à partir des travaux entrepris par André Beaunier¹⁴, est l'une des principales sources des biographies que je viens de citer. Mais les biographies, précisément à la recherche d'éléments susceptibles de consolider l'image d'une écrivaine nourrissant une œuvre secrète et de documents propres à attester l'attribution de la grande œuvre, ne font finalement qu'un usage anecdotique de ces documents, usage purement

⁹ Minois, Georges. *La Rochefoucauld*. Paris : Tallandier, 2007. 435 – 443.

¹⁰ Viala, Alain. *La France Galante. Essai historique sur une catégorie culturelle des origines jusqu'à la révolution*. Paris : Presses Universitaires de France, 2008.

¹¹ Dufour-Maître, Myriam. *Les Précieuses : naissance des femmes de lettres en France au XVIIe siècle*. Paris : Honoré Champion, 2008.

¹² Sellier, Philippe. *Port-Royal et la littérature : le siècle de saint Augustin, La Rochefoucauld, Mme de Lafayette, Sacy, Racine*. Paris : Honoré Champion, 2000.

¹³ Mouligneau, Geneviève. « Des pérégrinations d'un groupe de lettres de Madame de la Fayette : Additions et corrections à sa correspondance. Lettres inédites ». *Revue d'Histoire littéraire de la France* 68.2 (1968) : 204-220.

¹⁴ Lafayette, Marie-Madeleine. *Correspondance*. Ed. critique par Henry Ashton et André Beaunier. Paris : Gallimard, 1942. 2t.

informatif et jamais littéraire, en écartant du reste ce qui paraît dénué d'intérêt, les lettres à Louvois, principalement.

Sans doute cette correspondance souffre-t-elle, en dehors des difficultés propres à la constitution au fil des siècles d'une mythologie lafayetteenne, de la comparaison avec le canon du genre dès le début du XVIIIe siècle, je veux parler bien entendu des lettres de Sévigné, rapidement éditées et finalement données en œuvres complètes, au vingtième siècle, par la collection de La Pléiade¹⁵. On aurait tort cependant de supposer que sans Sévigné, Lafayette eût connu un traitement favorable et les récents travaux de Cécile Lignereux¹⁶ ont souligné combien une perspective rhétorique et stylistique, qui ne soit pas exclusivement psychologique, s'est fait attendre dans la bibliographie critique consacrée à la marquise.

Loin de moi l'idée de proposer un radical renouvellement de la connaissance de Lafayette. Si une partie des documents a été laissée de côté, c'est précisément parce qu'ils ne présentent pas, à première vue, un très grand intérêt. Mais à une époque où la recherche universitaire paraît avoir pris conscience des dangers des figures de grand écrivain, le retour au concret et au médiocre, ou plus proprement au quotidien de la sociabilité lettrée, doit avoir quelques bienfaits. Mon dessein est donc de proposer une description systématique des relations interpersonnelles qui unissent Lafayette à trois hommes de lettres.

En d'autres termes, je ne m'occuperai en aucune manière de la part que Ménage a pu prendre à *La Princesse de Montpensier*, ni Huet et Segrain à *Zayde*, pas plus que je n'examinerai les rapports entre Lafayette et d'autres écrivains issus de son propre milieu social, c'est-à-dire La Rochefoucauld et Sévigné. Ces rapports sont souvent mieux documentés ; Huet et Ménage ont pour leur part quasi disparu de l'histoire littéraire, malgré quelques efforts pour les ramener devant le public, et Segrain survit péniblement. Mais surtout, ces trois hommes de lettres sont des écrivains de profession, qui évoluent dans un réseau social *a priori* distinct de celui que connaît la comtesse. La question de leurs rapports interpersonnels dépasse donc le strict cadre de la sociabilité lettrée pour impliquer quelque chose des relations entre états dans une société aussi hiérarchisée que l'est celle de l'Ancien Régime.

Pour mener à bien cette recherche, dont j'insiste pour dire qu'elle porte d'abord sur le texte de la correspondance plutôt que sur l'histoire effective de la société, je commencerai par une description du corpus considéré, avant d'envisager successivement la relation pédagogique, la relation matérielle et la relation amicale qui unissent Lafayette aux trois hommes de lettres ci-dessus nommés et plus particulièrement à Gilles Ménage.

Description du corpus

Admettons pour hypothèse de travail, par ailleurs contestable¹⁷, que toutes les lettres de l'édition Ashton-Beaunier soient authentiques. La correspondance se compose alors de 372

¹⁵ Sévigné, Marie. *Correspondance*. Ed critique sous la direction de Roger Duchêne. Paris : Gallimard, 1973-1978. 3t.

¹⁶ Lignereux, Cécile. *L'écriture de la tendresse dans les lettres de Mme de Sévigné*. Paris : Classiques Garnier, à paraître.

¹⁷ Mouligneau, Geneviève. *Madame de La Fayette, romancière ?* Université de Bruxelles, 1980.

documents, majoritairement des lettres de Lafayette à plusieurs correspondants, dont l'index ne dépasserait pas une vingtaine de personnes. Certaines lettres sont adressées à Lafayette ; leur part n'est pas importante et, pour la plupart, elles émanent soit de Louvois, lors des entreprises d'avancement de la comtesse¹⁸, soit de Ménage, tout au long de son existence.

Toutes ces lettres ne sont pas familières. Une partie des lettres adressées aux amis, on va le voir, concernent des problèmes matériels, et singulièrement des problèmes de droit. Toutes les lettres adressées à Louvois sollicitent revenus et emplois pour la famille. Certaines sont des exercices littéraires, comme la « Lettre du Jaloux » (200, II.25, 1670) et la « Lettre de l'Étourneau » (201, II.27, 1670), dont l'introduction dans une édition de la correspondance peut dès lors laisser songeur. De la même façon, une partie des lettres de Ménage sont extraites des publications de l'auteur : c'est le cas des lettres italiennes et des lettres latines, dont le style, le propos et la conservation se distinguent du caractère des lettres françaises de la même partie de la correspondance.

Si même l'on supposait que ce qui reste de lettres familières soit l'expression absolument spontanée des sentiments, on négligerait la prégnance de la rhétorique épistolaire dans un certain nombre de textes. J'ai eu par exemple l'occasion d'exposer ailleurs mes hypothèses provisoires sur l'importance de la technique rhétorique dans une partie de cette correspondance en examinant le genre de l'*expostulatio* dans les fréquentes querelles avec Ménage¹⁹. Qui plus est, en plus de ce que révèle l'analyse stylistique et rhétorique, nombre de lettres contiennent des marques de réflexivité discursive, qui témoignent que les textes sont travaillés, ce qui doit nécessairement compliquer une analyse purement psychologique.

Du point de vue des destinataires, en se consacrant exclusivement à Segrais, Huet et Ménage, on recense 235 lettres écrites à ou par l'un des trois hommes de lettres, soit un peu plus de 63% des textes. Ces textes couvrent les 39 années de la correspondance, de 1663 à 1692. Sur ce corpus restreint de 235 lettres, 208 sont écrites à ou par Ménage, soit un peu plus de 88, 50% du corpus restreint et près de 56% de la correspondance complète. Il faudrait cependant pondérer ces premiers résultats par la longueur des textes considérés : en effet, lorsque Ménage et Lafayette résident tous les deux à Paris, une grande partie des textes est composée de billets d'une ou deux lignes, destinés, par exemple, à fixer un rendez-vous.

Par ailleurs, ces proportions n'ont d'usage qu'indicatif : il faut garder à l'esprit que nous n'avons accès ici qu'aux lettres conservées. L'absence de lettres de La Rochefoucauld, la médiocre quantité de lettres de Sévigné, la disparition de toutes les lettres de Monsieur de Lafayette rappellent les manques flagrants d'une correspondance qui a indubitablement souffert de la dispersion des documents de la comtesse, une fois entre les mains de son fils, que l'on tient également pour responsable, faut-il le rappeler, du caractère extrêmement lacunaire des *Mémoires*. Même les relations épistolaires ici documentées souffrent de ces manques : les trois correspondances (Huet, Segrais, Ménage) sont discontinues et malgré les nombreux indices d'un échange régulier entre Lafayette et Segrais, les documents en sont presque inexistantes.

¹⁸ Elle s'implique notamment dans la gestion de la carrière de son fils cadet, tout comme elle a obtenu des abbayes à son fils aîné.

¹⁹ Dubois, François-Ronan. « L'*expostulatio* chez Madame de Lafayette ». *Rhétorique de l'Antiquité à la Révolution*. Séminaire organisé par l'équipe. R.A.R.E. sous la direction de Francis Goyet. Grenoble, 19 novembre 2011.

On peut néanmoins tirer quelques conclusions, même de ces données fragmentaires. D'abord, sur les circonstances de la correspondance : les correspondants écrivent lorsqu'ils sont éloignés. C'est le cas lorsque Lafayette se retire à la campagne ; c'est le cas avant que Huet ne soit nommé sous-précepteur et ne vienne s'installer à Paris, donc lorsque Segrais et lui-même vivent à Rouen. Partant, la correspondance remplit une fonction informative : elle diffuse les nouvelles de la capitale en province. Elle permet également d'agir à distance : de rendre ou de recevoir des services. Le maintien d'une correspondance de qualité est donc un enjeu social, culturel et financier essentiel.

Relation pédagogique

En matière de pédagogie, la correspondance semble essentiellement se substituer à la conversation, quand l'éloignement empêche les activités habituelles. On a souvent parlé, entre Lafayette et les hommes de lettres, d'une collaboration. L'analyse est un peu rapide et souffre, à mon sens, d'un double défaut. D'abord, elle exagère la proximité proprement géographique entre Lafayette et ses collaborateurs en présentant le cercle de Lafayette comme un salon à la mode des mercredis de Scudéry ; l'éloignement qui existe entre Lafayette et ses collaborateurs aux époques de rédaction des œuvres rend l'hypothèse difficile à soutenir. Ensuite, l'hypothèse de la collaboration écrase la temporalité, occulte à peu près totalement la période de formation de la comtesse et néglige toutes les activités pédagogiques, dont Beatriz Polidori Zechlinski a récemment souligné l'importance²⁰, et singulièrement de celles qui n'ont pas trait à la rédaction littéraire.

Ainsi de l'apprentissage du latin, véritable fil rouge de la correspondance de Lafayette à partir de 1661 au moins (110, I.159, 1661)²¹. C'est Ménage qui apprend le latin à la comtesse, vraisemblablement avec l'aide d'un maître de latin. La correspondance n'est pas claire sur ce point : soit Ménage se charge de l'ensemble de l'enseignement, soit l'enseignement à proprement parler relève du maître de latin et Ménage s'occupe des exercices (143, I.182, 1662)²². Ces exercices consistent en des commentaires de textes antiques, sur le mode de la version (144, I.183, 1662)²³. Trois ans après le début de cet apprentissage, apparemment très irrégulier (158, I.196, 1663)²⁴, Lafayette est supposée

²⁰ Polidori Zechlinski, Beatriz. « Très autoras francesas e a cultura escrita no século XVII : gênero e sociabilidades ». Thèse de doctorat. Université fédérale de Parana, 2011.

²¹ « Si vous venéz un peu de bonne heure, nous pourrions estudier devant qu'on travaille à on portrait. »

²² « Le mien [mon commerce] est quasi rompu au pays latin. Mon maistre n'est pas icy. Mr Ménage est occupé aux louanges de feu Mr le Cardinal. Ainsi je n'ay personne quy me tire de ma paresse naturelle. »

²³ « J'ay receu vos vers latins il y a desjà quelque temps. Je puis, sans faire l'entendue, vous assurer que je les ay lus ; mais je ne vous assurerois pas sans présomption que je les eusse entendus ; néanmoins, avec le secours de Mr Ménage, vous croyéz bien que j'en vins à bout. »

²⁴ « Si vous saviéz comme mon latin va mal, vous ne seriez pas si osé de me parler d'hébreu. Je n'estudie point et, par conséquent, je n'apprends rien. Les trois premiers mois que j'ay appris me firent aussi sçavante que je le suis présentement. »

pouvoir juger de la validité d'une traduction virgilienne de Segrais (173, I.210, 164)²⁵, ce dont elle se défend avant de s'exécuter néanmoins (et de la juger mauvaise).

L'apprentissage du latin tient donc à moitié aux belles lettres galantes, comme l'attestent à la fois la diffusion de la traduction de Segrais et le ton des lettres latines de Ménage, et moitié à l'érudition. Selon Ménage et Huet, il doit en effet ouvrir la voie à l'étude d'autres langues anciennes, plus spécifiquement savantes et dont une galante n'aurait pas l'usage : le grec ancien (112, I.162, 1661)²⁶ et l'hébreu (158, I.196, 1663 & 161, I.200, 1663)²⁷. Rien n'indique cependant que Lafayette se soit consacré à l'une ou l'autre de ces langues et, après 1660, elle ne paraît pas non plus avoir continué la pratique du latin.

Les deux milieux, celui des hommes de lettres professionnelles et celui de l'aristocrate mondaine, ne sont pas donc pas entièrement perméables l'un à l'autre. Plus pérenne en revanche est l'apprentissage par Lafayette des codes littéraires de la galanterie. Dans sa jeunesse, elle reçoit de Paris, grâce à Ménage, les ouvrages à la mode et les commente avec lui. Avec lui, elle pratique encore l'italien : les lettres italiennes font le pendant moderne des lettres latines et Ménage l'invite à participer à l'énigme des madrigaux apocryphes de l'Arioste (33, I.66, 1656)²⁸. La correspondance joue un rôle essentiel, en cas d'éloignement, pour l'entretien des capacités interprétatives et linguistiques acquises dans la fréquentation des salons parisiens.

Relation matérielle

Bien entendu, un semblable entretien implique la circulation d'objets. Si Lafayette peut continuer à pratiquer le style galant parisien, c'est non seulement que Ménage lui envoie des lettres auxquelles elle peut répondre en exerçant de la sorte son style, c'est encore que le même Ménage lui transmet les ouvrages de la capitale, aussi bien les romans (ceux de Scudéry ou de La Calprenède, par exemple) que les traités plus savants, par exemple les ouvrages issus de la querelle entre Girac et Costar autour de la publication des œuvres complètes de Voiture.

Outre que ces envois et les impondérables d'un service des postes encore hasardeux permettent d'avoir une idée de la bibliothèque matériellement disponible à Lafayette dans son séjour de campagne, ils confirment encore l'imperméabilité relative des deux mondes décrits

²⁵ « Mr de Segrais, quy croit que j'ay profité dans la latinité à proportion des commencements et que je suis d'ailleurs un bon juge en matière de poésie, m'envoye son Virgile pour que je luy en die mon advis, en attendant celuy de Mr Ménage. »

²⁶ « Quin et auctor tibi sum, ut saltem elementa linguae graecae addiscas : quae ut addiscas, ecce ad te mitto grammaticam graecam Lanceloti. »

²⁷ Pour la lettre 158, voir ci-dessus la note 24. Pour la lettre 161 : « Je suis tantost au bout de mon latin : c'est du mien dont je suis à bout, et non pas du latin en général. Je n'estudie plus du tout, qu'une demye-heure par jour ; encore n'est-ce que trois fois la sepmaine. Avec cette belle application-là, je fais un tel progrès que j'ay bientost oublié tout ce que j'avois appris. A proportion de cela, si je m'engage à apprendre l'hébreu de vous et devant que de mourir, il faut que je m'engage à obtenir une manière d'immortalité pour vous et pour moy. »

²⁸ Vous sçauréz mon sentiment sur les madrigaux au premier ordinaire : je ne fais que de les recevoir ; et il faut que ma lettre parte. »

plus haut. À l'occasion de la réception de l'*Apologie de Mr. Costar*²⁹, Lafayette témoigne ne pas comprendre exactement ce dont il y est question et, cas remarquable, elle ne paraît pas avoir lu la dissertation latine de Girac, qui précède cependant, dès la seconde édition, la *Défense des ouvrages de Mr. Voiture*³⁰. En d'autres termes, les exercices latins ne paraissent pas avoir développé une compétence de lectrice et les discussions littéraires ne permettent pas de prendre part aux polémiques techniques et érudites.

Mais la constitution d'une bibliothèque de campagne susceptible de soutenir le rythme de l'actualité littéraire parisienne n'est pas le seul objet de la relation matérielle qui lie Lafayette à ses correspondants. Ménage, singulièrement, se présente parfois comme un homme d'affaires des Lafayette à Paris : c'est sur lui que se repose la comtesse, dès 1657, pour l'assister dans ses démarches judiciaires à la capitale. Elle se repose notamment sur Ménage pour juger de la qualité des prestations que lui proposent ses avocats. L'étendue des services rendus par Ménage à la comtesse est considérable, comme elle le rappelle elle-même si souvent dans les dernières années de la correspondance, lorsqu'elle se remémore volontiers les différentes époques de leur amitié.

Plus quotidiennement encore, loin des affaires d'avancement et de procès, les correspondants s'échangent des biens et des denrées. Lafayette reçoit des volailles de Ménage et Segrais, ainsi que de la confiture de prunes du premier (328, II.167, 1690)³¹. De son côté, elle s'occupe de transmettre à Huet des bijoux qu'elle fait refaire à Paris pour l'une des amies du savant (197, II.20, 1666)³². La relation entre Lafayette et ses correspondants ne s'épuise donc pas aux discussions savantes ou littéraires ; elle implique un échange de bons procédés, dans les affaires importantes comme quotidiennes de l'existence. Comme l'a récemment souligné Kathryn Willis Wolfe dans un contexte un peu différent, la sociabilité lettrée implique une assistance socio-économique concrète au quotidien ; le maintien d'une correspondance serrée est donc essentiel à la poursuite d'une relation mutuellement profitable³³.

²⁹ Costar, Pierre. *Apologie de Mr Costar à Monsieur Ménage*. Paris : Augustin Courbé, 1657.

³⁰ Costar, Pierre. *Défense des ouvrages de Monsieur de Voiture à Monsieur de Balzac, Conseiller du Roy en ses Conseils, seconde édition, revue, corrigée, & augmentée de la Dissertation Latine de Monsieur de Girac*. Paris : Augustin Courbé, 1654.

³¹ « Je ne sçay pas comment j'ay oublié de vous remercier des poulardes de Mézeray. Leur mérite est tellement marqué dans ma teste que je suis estonnée de ne vous en avoir pas parlé. Mr de Segrais m'en envoye de Normandie quy sont de vieux coqs au prix des vostres. / Je vous rends mille grâces de vos perdrix. C'est ma viande favorite, non seulement par mon goust, mais parce que les médecins me les ordonnent pour me redonner des esprits, dont j'ay grand besoing. »

³² « Les pierreries de Mme de Bénouville sont faites. Je ne sçay encore ce qu'elles cousteront, parce que je ne les ay pas payées et que j'y fais raccommoier quelque chose. / Mme de Chamillard ne part pas si tost ; quand elle partira, je luy donneray la croix à emporter, quy est le principal. »

³³ Wolfe, Kathryn Willis. « The kinship among men of the Republic of Letters. Dupuy and the familial paradigm for scholarly exchanges ». *Cahiers du Dix-Septième Siècle* 11.2 (2007) : 59-70.

Relation amicale

Sur les implications psychologiques de la relation amicale telle qu'elle apparaît dans la correspondance, je me permets de renvoyer ici à la communication de Beatriz Polidori Zechlinski. Je voudrais pour ma part insister sur un aspect qui risque fort d'échapper à l'œil contemporain : celui du caractère construit et entretenu d'une relation d'alliance telle qu'elle porte le nom d'amitié. En d'autres termes, j'envisage ici l'amitié non comme un affect ou un sentiment qui unirait deux âmes, mais comme un *pathos* politique propre au travail de la rhétorique, ainsi qu'elle est présentée dans la *Rhétorique* d'Aristote et dans l'ensemble des traités de la même époque³⁴.

L'*amicitia* au sens rhétorique du terme est une alliance consentie entre deux partis, qui peuvent être des nations aussi bien que des individus : l'alliance implique un certain nombre d'avantages et autant de devoirs. Pour que l'*amicitia* soit poursuivie, il faut que chaque parti puisse tirer le profit escompté de la relation et estimer que l'autre a rempli ses obligations. En ces termes, l'*amicitia* est un *foedus*, c'est-à-dire un traité, même implicite, dont les critères d'évaluation résident dans les pratiques de sociabilité d'une époque, plutôt que dans les particularités d'une relation strictement interpersonnelle.

Les exigences de Lafayette en matière d'amitié sont précises et explicites : elles passent par l'entretien d'une correspondance régulière. On comprend mal la vivacité de ses plaintes, qui souvent font l'effet d'un cabotinage ironique, si l'on n'établit pas préalablement l'importance pédagogique (et donc de prestige social) et matérielle d'une semblable continuation. La correspondance est un outil essentiel pour assurer que l'investissement temporel, affectif et social de la comtesse dans une relation amicale est rentable. Elle s'engage auprès de Ménage, en lui prêtant un nom à célébrer, des relations et des appuis lors des nominations, comme elle le fait pour Huet (203, II.29, 1670)³⁵ ; en retour, il maintient son capital social à Paris lorsqu'elle en est éloignée et gère ses affaires.

Il est remarquable à ce titre que lorsque Lafayette sent diminuer la qualité et la fréquence de la relation épistolaire, elle recourt à un genre rhétorique codifié de l'amitié, l'*expostulatio*, précisément conçu pour raccommode les différends d'une alliance en difficulté. L'abondance des lettres de Lafayette et la fréquence des ressorts pathétiques de sa rhétorique épistolaire, constamment occupée à souligner la longueur et la vivacité de l'amitié, tient vraisemblablement à l'inégalité des apports respectifs des deux parties dans la relation : si Lafayette tire de Ménage prestige, appui matériel et éducation, lui-même ne profite

³⁴ Je suis redevable aux membres de l'équipe Rhétorique de l'Antiquité à la Révolution, et singulièrement à Isabelle Cogitore et Christine Noille-Clauzade, des fondements de cette analyse.

³⁵ « Mr de Segrais vous dira la mesme chose que moy ; et je dois vous dire, à la louange de Mr de Segrais et pour luy rendre la justice quy luy est due, que, le monde l'ayant nommé pour cette place et mesme ayant, je croy, esté proposé, il a fait pour vous, en ce qu'il a pu, tout ce qu'un véritable ami devoit faire et qu'il a loué les qualités de vostre âme et de vostre esprit autant qu'elles le méritent. Pour moy, j'ay eu la joye de dire du bien de vous à tous ceux qui ne vous cognoissoient pas. Voilà le seul service que la fortune laisse en partage à ceux qui n'en peuvent rendre d'ailleurs à leurs amis. »

qu'anecdotiquement des bienfaits de la comtesse, comme cette dernière le souligne finalement elle-même (372, II.220, 1692)³⁶.

Comme en témoigne cette dernière lettre, rédigée peu de temps avant le décès de Lafayette à une époque où il ne paraît plus qu'elle doive profiter encore des services de Ménage, le caractère construit de l'amitié et la possibilité de son entretien par l'utilisation d'une technique discursive particulière, celle de la rhétorique, n'impliquent nullement que le sentiment soit dépourvu de sincérité.

Remarques finales

Cet examen rapide ne saurait être qu'une introduction à l'étude approfondie de la correspondance de Lafayette, à la fois du point de vue historique et du point de vue stylistique, dont j'espère avoir pu montrer qu'ils étaient souvent nécessairement liés. Ce n'est en effet qu'en comprenant les implications sociohistoriques de la relation amicale dans le contexte aristocratique et bourgeois du Paris d'Ancien Régime que l'on peut être sensible à la technicité rhétorique d'une partie de la correspondance de Lafayette ; de la même manière, la différence stylistico-linguistique qui distingue d'un côté les lettres latines et italiennes de Ménage, de l'autre les lettres françaises, ne peut être parfaitement expliquée qu'à l'aune de la relation sociale qui unit les deux correspondants.

Il reste beaucoup à faire. Du côté de Ménage, il faudrait établir avec précision le degré de publication des lettres, du billet purement circonstanciel à la lettre latine faite pour devenir une part des œuvres en passant par les lettres plus familières, mais susceptibles d'être lues devant un groupe, degré de publication qui implique, on le comprend bien, des phénomènes stylistiques particuliers. Du côté de Lafayette, il reste à déterminer, textuellement et historiquement, l'exacte maîtrise de la rhétorique dont témoigne la comtesse, ce qui invite également à l'évaluation de ses compétences de latiniste.

Comme je l'ai dit, nous manquons de sources et il y a fort à parier que ces questions demeureront à jamais sans réponse. C'est ici qu'intervient la prudence méthodologique à l'égard de l'héroïsation biographique que j'évoquais en introduction. Certes, il y a lieu de regretter que la vie de Lafayette ne soit pas mieux et plus amplement documentée. Mais dans la mesure où l'héroïsation, littéraire ou féministe, ne saurait apporter de connaissances solides, il est plus profitable de considérer Lafayette comme un cas symptomatique que comme une exception, à cause de telle ou telle caractéristique (femme, aristocrate, Parisienne, lettrée), un exemple, donc, susceptible d'offrir la compréhension d'une partie d'un ensemble de phénomènes complexes. Pour en éclairer le reste, il faut désormais exhumer d'autres correspondances, de la plume d'autrices et d'auteurs au moindre prestige sans doute, et mener à partir de ces textes désormais oubliés un travail tout aussi patient.

³⁶ « Hélas, que ne ferois-je point pour votre service ; que n'avez-vous point fait pour le mien ? Combien de pas vous ay-je coustés, sans compter les larmes que je vous ay coustées aussi ? »